

*4e Colloque international des programmes locaux et régionaux de santé.
PLRS 2011*

*Artisanes du changement :
les Sœurs de la Providence à l'École de gardes-malades de l'Hôpital
Saint-Jean-de-Dieu, un demi-siècle avant le rapport Bédard*

Marie-Claude Thifault
Faculté des sciences de la santé
Université d'Ottawa

Faculté de l'éducation permanente

La faculté d'évoluer

Programmes

Certificats

Santé mentale

En savoir plus

Cheminement

Sites d'intérêt

Nouvelles

Séance d'accueil

Équipe

Admission

Tests d'admission

Baccalauréat par cumul

Cours

Inscription

Règlement des études

Dates importantes

Droits de scolarité

Services et vie

étudiante

Nous joindre

Page d'accueil

[Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention](#)

De la maladie mentale à la santé mentale : le contexte québécois

Le champ de la santé mentale a connu aux cours des dernières décennies de nombreuses évolutions et transformations structurelles qui ont façonné sa conception et ses pratiques. La notion de santé mentale est à la fois complexe et évolutive.

Survol historique

L'invention des neuroleptiques, en 1952, a profondément bouleversé le traitement de la maladie mentale et a marqué un tournant décisif en psychiatrie. **Au Québec, jusqu'en 1960, les soins dispensés aux malades mentaux étaient réservés exclusivement aux communautés religieuses. Les asiles étaient alors strictement des lieux d'hébergement.** En 1962, une vaste commission d'enquête, le rapport Bédard, met en lumière les conditions de vie des malades mentaux et amène un bouleversement des règles établies. **D'institutions de gardiennage, les hôpitaux deviennent des lieux de traitement.** Aidée par une nouvelle génération de médicaments et par des acteurs professionnels multidisciplinaires – psychiatre, infirmière et médecins généralistes, tous appuyés par des employés non spécialisés –, la psychiatrie connaît un essor important. Puis, les années 70, porteuses d'importants changements dans la société, marqueront de façon significative l'évolution du champ. C'est à cette époque que le développement pharmacologique ouvre la voie au processus de désinstitutionnalisation.

Parallèlement à ce mouvement, de nouvelles idéologies transforment les théories d'intervention. De nouveaux courants d'idées bousculent les fondements de notre connaissance de l'être humain, de la société et de l'institution. Ils remettent en question les conceptions établies et les théories, ainsi que le rapport à la culture. Les débats deviennent transdisciplinaires et remettent en question le rapport à la folie (Foucault, 1972). On assiste aussi à la montée de l'individualisme en Occident, où l'on voit s'imposer les chartres des droits de la personne. Le développement de la psychologie connaît alors un essor important. Les courants de pensée et d'intervention finissent. La croissance personnelle



Dominique Bédard, avant d'être un professionnel de la santé, était un homme d'exception. Un perfectionniste d'un rare intelligence qui a toujours mis l'humain au premier rang de ses priorités.

Ce psychiatre québécois, dont nous pouvons tous être fiers, a contribué à humaniser le traitement de la maladie mentale et ainsi, redonner leur dignité à des citoyens qui était pris dans un système qui ne les respectait pas.

Dr Dominique Bédard

LE DEVOIR

Directeur: Gérard PELTON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

PREMIER DU JOUR

S. ZEPHIRIN

RADIO-SACRE-COEUR

Emission sur 30 postes
du lundi au samedi

MONTREAL, SAMEDI, 26 AOUT, 1961

10 cents l'exemplaire

M. Jean Lesage répond au président de la FTQ : L'enquête sur les hôpitaux psychiatriques est en cours

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — "Une enquête gouvernementale sur la situation des hôpitaux psychiatriques de la province est actuellement en cours", a déclaré hier soir, le premier ministre, M. Jean Lesage, au cours d'une conférence de presse.

Faisant allusion à certains articles de journaux et à certaines protestations, M. Lesage a précisé que cette enquête était menée, depuis quelques mois, par de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé.

Les enquêteurs sont chargés d'élaborer un vaste projet concernant le statut administratif, juridique et moral des hôpitaux psychiatriques du Québec.

Le premier ministre a dit qu'il ne comprenait pas les accusations portées contre le gouvernement par M. Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, à la suite d'un article sur l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

"M. Provost a dit que M. Lesage n'était étrangement silencieux au cours des seize dernières années. C'était sans doute à cause de ses sympathies envers le gouvernement précédent. Ce que je

ne comprends pas, c'est que M. Provost critique le gouvernement aujourd'hui, un gouvernement qui est en train de réparer les erreurs et les négligences de l'ancien régime.

M. Provost nous reproche de ne pas avoir tenu compte d'une recommandation faite, en novembre dernier, par six associations populaires dans un mémoire qu'elles ont soumis au gouvernement. Le mémoire recommandait l'institution d'une enquête dans les hôpitaux psychiatriques.

En bien, c'est précisément à la suite de cette recommandation que le ministre de la Santé, M. Aphonse Costantini, a nommé des hauts fonctionnaires de son ministère pour faire enquête dans les hôpitaux psychiatriques. Cette enquête est actuellement en cours. Elle touche les aspects administratifs, jur-

diques et moraux de ces institutions.

Un journaliste a demandé à M. Lesage si le gouvernement prévoit d'accroître l'intention d'élendre bientôt aux malades mentaux les bénéfices de l'assurance hospitalisation.

M. Lesage: Cette charge serait trop lourde présentement pour la province seule. Il n'y a actuellement, selon le plan d'assurance hospitalisation, aucune participation fédérale dans le cas des malades mentaux.

Le chalet de golf
Interrogi au sujet de l'affaire du chalet de golf de St-Georges de Beauport, M. Lesage a déclaré:
Voir page 2 — L'enquête sur



... sous le régime...



HÔPITAL ST-JEAN DE DIEU

DR. FRANCIS E. DEVLIN, Surintendant Médical

DR. OMER NOEL, Assistant Surintendant Médical

Sur cette réponse veuillez
insérer le numéro... 4873
que soit le signataire de
la lettre, veuillez adresser
réponse au surintendant
à l'adresse ci-contre.

Téléphone : La Salle 392

ADRESSE POSTALE :
Casier 2947 B. P., Montréal

3 novembre 1925

Monsieur le Maire,
Lachine, P.Q.c.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Catherine
dit admise à cet hôpital le 30/6/93 à votre
demande, est un e aliéné e incurable chez qui nous n'observons pas actue-
llement de réactions dangereuses ou scandaleuses. Cette patiente tombe
donc sous le coup de l'article 4152 S.R.Q. 1909 qui se lit comme suit:

"Le secrétaire de la province ou le surintendant médical sur
l'autorisation écrite du secrétaire de la province peuvent
ordonner que les idiots, les aliénés incurables ou les déments
séniles sortent de l'asile où ils se trouvent, pour être en-
voyés dans leurs familles, ou chez les personnes tenues en
loi à leur entretien, ou dans les hôpitaux dans lesquels on
reçoit les vieillards et les malades; pourvu toujours que
ces malades ainsi libérés ne soient pas une cause de scandale
ou de danger."

ANNE-MARIE SICOTTE

FEMMES DE LUMIÈRE

Les religieuses québécoises avant la Révolution tranquille



Sœur Augustine

Fondatrice de l'École des gardes-malades

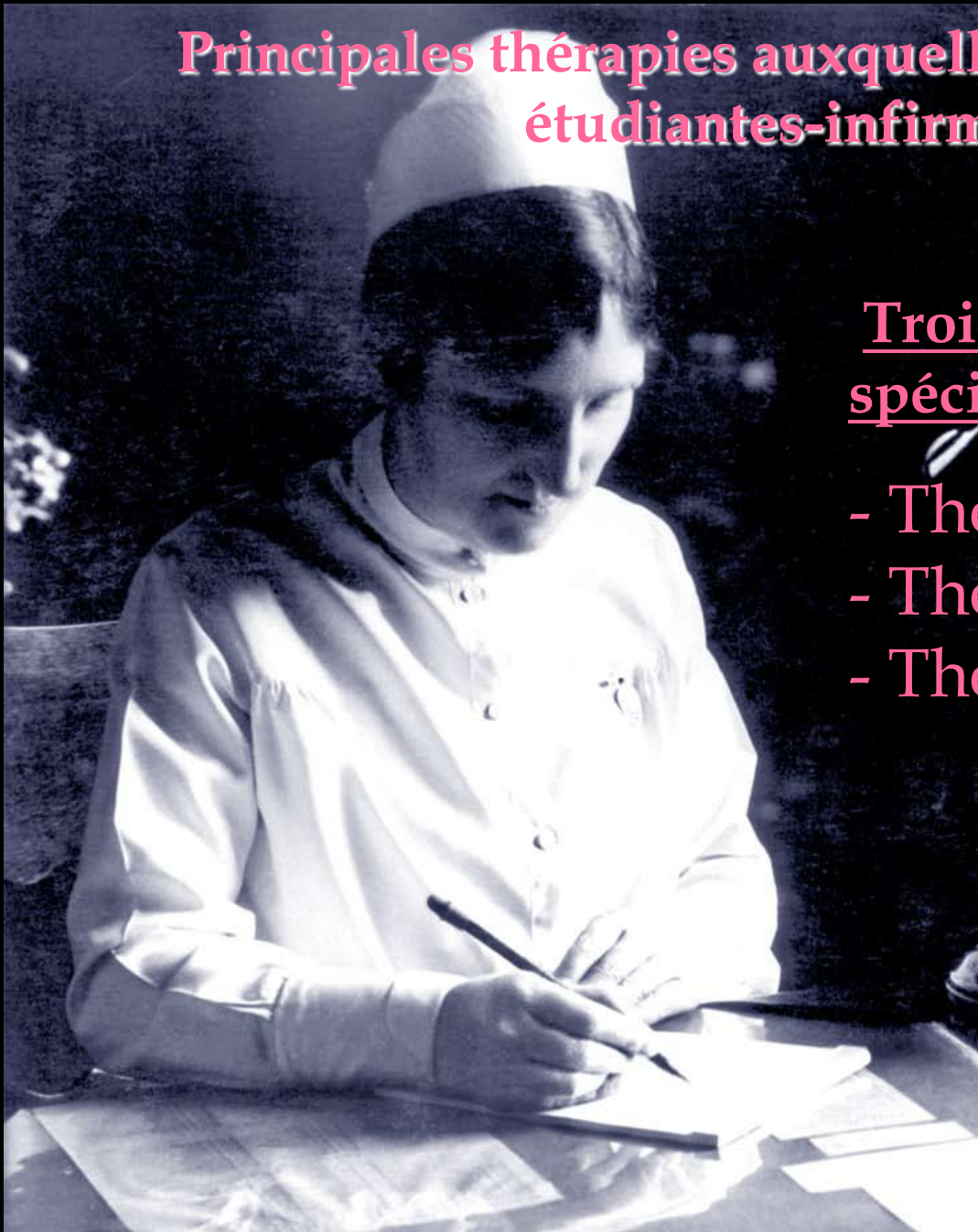


Sœur Augustine,
née Clémence-Amélie Filteau (1873-1963)
Fondatrice et âme dirigeante
de l'École des gardes-malades de
l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, jusqu'en
1949.

Principales thérapies auxquelles sont initiées les étudiantes-infirmières

Trois champs de compétence spécifiques à la psychiatrie :

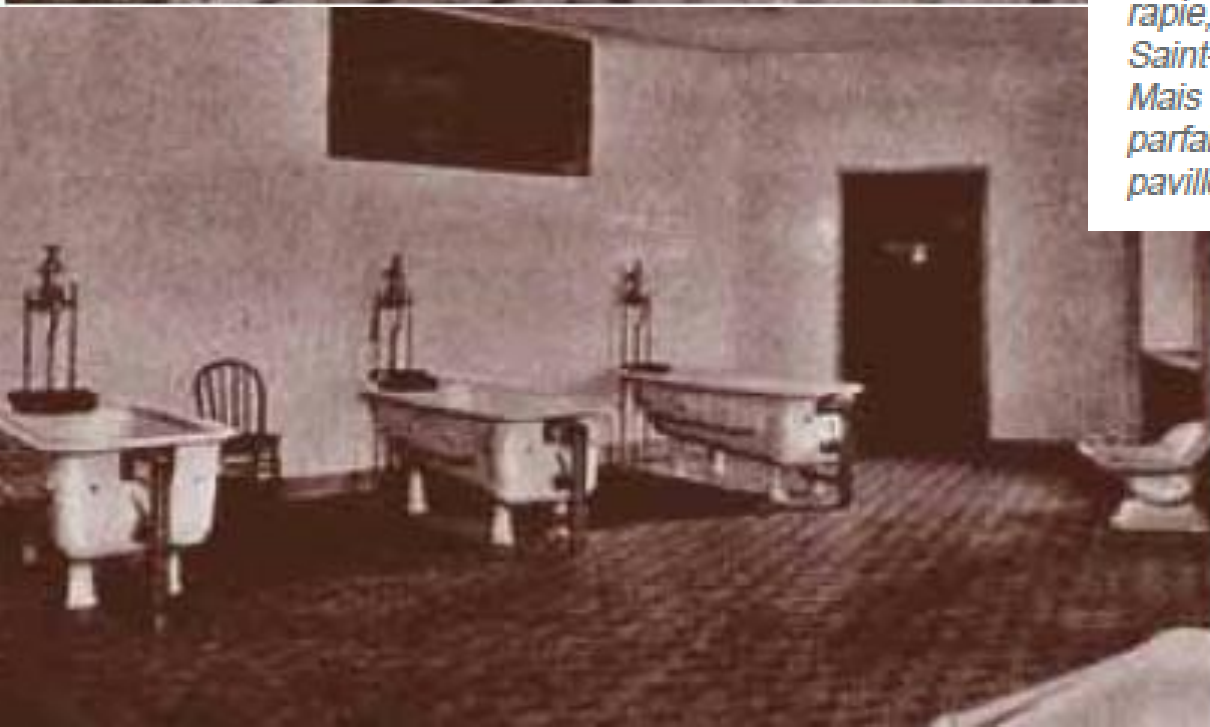
- Thérapie médicamenteuse,
- Thérapies de choc,
- Thérapie d'occupation.





Depuis que le docteur J. Bourque s'était rendu à Auteuil en 1894 rencontrer le médecin Rouxtel et y avait appris les techniques de l'hydrothérapie, cette méthode était demeurée courante à Saint-Jean-de-Dieu.

Mais ce ne sera qu'en 1928 que seront complétées parfaitement les installations nécessaires au pavillon Bourget.





En 1950 étaient organisés les locaux destinés aux cures insuliniques.



**Thérapie
d'occupation**



Une infirmière visite un foyer.
Cinq praticiens œuvrent au service des foyers
et se partagent la tâche de recruter, d'évaluer
de nouvelles ressources, de superviser les
foyers choisis comme de trouver un milieu de
vie qui corresponde aux besoins de tel ou tel
patient.



Artisanes du changement !

